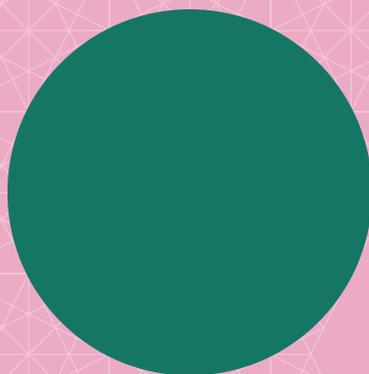


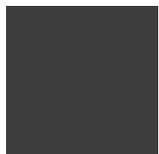


MAISON
POINCARÉ



EXPOSITIONS ITINÉRANTES

M



PRÉSENTATION

L'Institut Henri Poincaré réalise depuis 2011 ses propres expositions, en collaboration étroite avec des expertes et experts en mathématiques ou de la médiation scientifique. Ces expositions itinérantes se présentent sous la forme de panneaux descriptifs et explicatifs. Elles s'intéressent à la vie d'illustres scientifiques comme par exemple celles d'Emmy Noether, d'Émile Borel ou encore de Jean Perrin.

Vous avez la possibilité d'emprunter ces supports dans le cadre de vos enseignements ou de vos activités de culture scientifique. L'IHP les met **gratuitement** à disposition de toutes les structures de diffusion de la culture scientifique : collèges, lycées, bibliothèques, médiathèques ou encore associations. Pour chaque prêt, une convention est à signer entre l'Institut Henri Poincaré et l'emprunteur notamment afin de respecter les droits d'auteur de l'exposition. La convention de prêt est signée à minima deux semaines avant le prêt de l'exposition.

Il existe deux types de prêts possibles : les prêts **matériels** et les prêts **dématérialisés**.

Pour les prêts matériels, l'emprunteur est responsable de l'exposition de sa prise en charge jusqu'à sa restitution. Le transport (en voiture ou à l'épaule selon les formats) et l'assurance sont à la charge de l'emprunteur. Des états des lieux au moment du retrait et à la restitution devront être effectués.

Pour les prêts dématérialisés, l'exposition est envoyée au format PDF, une fois la convention signée. L'impression est à la charge de l'emprunteur. Ces fichiers PDF doivent être réimprimés au format A0, dans leur intégralité, sans modification, ou déclinés dans un format homothétique.

Vous pourrez retrouver la liste de toutes nos expositions en consultant les fiches de présentation, également disponibles sur notre site internet.

Pour emprunter une exposition, il est demandé au préalable de s'assurer de sa disponibilité et compléter le formulaire de contact (lien ci-dessous).

COMMENT EMPRUNTER ?

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'Institut Henri Poincaré : des informations techniques comme les chemins de fer, supports d'impression utilisés, des exemples des visuels de panneaux mais aussi du contenu complémentaire comme des documentaires audiovisuels et des podcasts.



Rendez-vous sur notre formulaire de contact et sélectionnez

"Emprunter une exposition" !

<https://www.ihp.fr/nous-contacter>